

Conseil général
des ponts et chaussées

Décision du 15 novembre 2005 modificative n° 1 relative à la décision n° 02/2005 du 23 juin 2005 désignant les coordonnateurs des collèges et missions d'appui du CGPC ainsi que le secrétaire délégué du comité d'histoire du ministère

NOR : *EQUV0510323S*

Le vice-président du conseil général des ponts et chaussées,
Vu le décret n° 05-470 du 16 mai 2005 relatif au conseil général des ponts et chaussées ;
Vu l'arrêté du 30 mai 2005 relatif aux missions et à l'organisation du conseil général des ponts et chaussées ;
Vu la décision du 23 juin 2005 relative à la désignation des coordonnateurs des collèges, missions d'appui du CGPC ainsi que le secrétaire délégué du comité d'histoire du ministère ;
Sur proposition du président de la 7^e section, secrétaire général du Conseil,
Décide :

Article 1^{er}

La décision n° 02/2005 du 23 juin 2005 est modifiée comme suit :

M. Vivier (Jean-François), ingénieur général des ponts et chaussées, est nommé coordonnateur du collège inspection générale de l'aviation civile en remplacement de M. Guyard (Michel), admis à faire valoir ses droits à la retraite à compter du 3 octobre 2005.

M. Genevois (René), ingénieur général des ponts et chaussées, est nommé coordonnateur du collège mer, conjointement avec M. Hamon (Jean-Marc), chef de l'inspection générale des services des affaires maritimes, en remplacement de M. Graillot (André), admis à faire valoir ses droits à la retraite à compter du 17 octobre 2005.

M. Duranthon (Jean-Philippe), inspecteur général de l'équipement, est nommé coordonnateur de la mission d'appui financements et concessions, en remplacement de M. Genevois (René), appelé à d'autres fonctions.

M. Tetart (Jean-Marie), ingénieur en chef des ponts et chaussées, est nommé, conjointement avec M. Hanus (François), coordonnateur de la mission d'appui réseaux et services urbains, en remplacement de M. Oliver (Jean-Louis), admis à faire valoir ses droits à la retraite à compter du 2 janvier 2006.

Mme Barret (Christiane), inspectrice générale de l'équipement, est nommée coordonnatrice de la mission d'appui tourisme, en remplacement de M. Le Dore (Francis), admis à faire valoir ses droits à la retraite à compter du 23 décembre 2005.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer.

C. Martinand